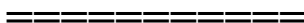


# SÉANCE DU 17 JANVIER 2023 – 19h



L'an deux mille vingt trois le dix sept janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BRYNHOLE Marc, Maire.

**Conseillers présents** : M. SALERNO Antonio, Mme DALAIGRE Catherine, TRASSEBOT Dany, M. PELLETIER Jérôme, M. ROUSSEAU Christian, Mme TESSIER Muriel, M. BOSCAD Olivier, Mme MIGNAN Virginie, M. CHARRIER Thomas et Mme ROUSSEAU Edith

**Conseillers ayant donné pouvoir** : M. GOUJON Bruno, Mme MISTRETTA Virginie, Mme BENECH Ludivine, M. PAILLET Kévin et Mme MESLAND Colette

**Absents non excusés** : Mme JUBIN Marlène, M. GUERIN Michel et M. LOPEZ François

**Secrétaires de séance** : M. BOSCAD Olivier et Mme PAILLET Nathalie

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 2 DECEMBRE 2022**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 2 décembre 2022.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL ET DE LA DETR 2023**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2023 dans le cadre de la mise en conformité des sanitaires du stade municipal.

Coût prévisionnel des travaux :

○ **Travaux de mise en conformité des sanitaires et vestiaire du stade municipal, soit 55 048.70 € TTC.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à la DSIL et à la DETR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ Adopte le projet de mise en conformité des sanitaires et vestiaire du stade municipal pour un montant de **55 048.70 € TTC.**

➤ Adopte le plan de financement ci-dessous.

<b>Dépenses (€ HT)</b>		<b>Recettes (€ HT)</b>	
Travaux isolation - menuiserie	28 229.00 €	DSIL / DETR (35 %)	16 056.00 €
Travaux faïence – résine et plomberie	17 645.00 €	Conseil Départemental (30 %)	13 762.00 €
		Fonds d'aide au Football Amateur (FAFA) (15 %)	6 881.00 €
		Commune Autofinancement (20%)	9 175.00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>45 874.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>45 874.00 €</b>

- ➤ Sollicite une subvention de 16 056.00 € au titre de la DSIL et de la DETR, soit 35 % du montant du projet.
- ➤ Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET AU TITRE DE L'APPEL A PROJET D'INVESTISSEMENT A RAYONNEMENT COMMUNAL 2023 (volet 3)**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de l'appel à projet d'investissement à rayonnement communal dans le cadre de la mise en conformité des sanitaires du stade municipal.

Coût prévisionnel des travaux :

- **Travaux de mise en conformité des sanitaires et vestiaire du stade municipal, soit 55 048.70 € TTC.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte le projet de mise en conformité des sanitaires et vestiaire du stade municipal pour un montant de **55 048.70 € TTC.**
- Adopte le plan de financement ci-dessous.

<b>Dépenses (€ HT)</b>		<b>Recettes (€ HT)</b>	
Travaux isolation - menuiserie	28 229.00 €	Conseil Départemental (30 %)	13 762.00 €
Travaux faïence – résine et plomberie	17 645.00 €	DSIL / DETR (35 %)	16 056.00 €
		Fonds d'aide au Football Amateur (FAFA) (15 %)	6 881.00 €
		Commune	9 175.00 €
		Autofinancement (20%)	
<b>Total des dépenses</b>	<b>45 874.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>45 874.00 €</b>

- Sollicite auprès du Conseil Départemental du Loiret une subvention au titre de l'appel à projet d'investissement à rayonnement communal 2023 (volet 3) pour 13 762.00 €, soit 30 % du montant du projet.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (FAFA)**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Fonds d'aide au Football Amateur (FAFA) dans le cadre de la mise en conformité des sanitaires du stade municipal.

Coût prévisionnel des travaux :

- **Travaux de mise en conformité des sanitaires et vestiaire du stade municipal, soit 55 048.70 € TTC.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte le projet de mise en conformité des sanitaires et vestiaire du stade municipal pour un montant de **55 048.70 € TTC.**

➤ Adopte le plan de financement ci-dessous.

<b>Dépenses (€ HT)</b>		<b>Recettes (€ HT)</b>	
Travaux isolation - menuiserie	28 229.00 €	Fonds d'aide au Football Amateur (FAFA) (15 %)	6 881.00 €
Travaux faïence – résine et plomberie	17 645.00 €	Conseil Départemental (30 %)	13 762.00 €
		DSIL / DETR (35 %)	16 056.00 €
		Commune	9 175.00 €
		Autofinancement (20%)	
<b>Total des dépenses</b>	<b>45 874.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>45 874.00 €</b>

- Sollicite auprès du Fonds d'aide au Football Amateur (FAFA) une subvention pour 6 881.00 €, soit 15 % du montant du projet.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

### **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CRST DU PETR FORET D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne pour l'installation d'un city parc.

Coût prévisionnel des travaux :

- **Installation d'un city parc, soit 44 187.60 € TTC.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ Adopte le projet d'installation d'un city parc pour un montant de **44 187.60 € TTC.**

➤ Adopte le plan de financement ci-dessous.

<b>Dépenses (€ HT)</b>		<b>Recettes (€ HT)</b>	
Installation d'un city parc	36 823.00 €	PETR (35 %)	12 888.00 €
		Agence Nationale du Sport (ANS) (45 %)	16 570.00 €
		Commune	7 365.00 €
		Autofinancement (20%)	
<b>Total des dépenses</b>	<b>36 823.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>36 823.00 €</b>

- Sollicite auprès du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne une subvention pour 12 888.00 €, soit 35 % du montant du projet.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (PLAN 5000 TERRAINS DE SPORT – ANNEE 2023)**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention à l'agence nationale du sport (plan 5000 terrains de sport – année 2023) pour l'installation d'un city parc.

Coût prévisionnel des travaux :

- **Installation d'un city parc, soit 44 187.60 € TTC.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ Adopte le projet d'installation d'un city parc pour un montant de **44 187.60 € TTC.**

➤ Adopte le plan de financement ci-dessous.

<b>Dépenses (€ HT)</b>		<b>Recettes (€ HT)</b>	
Installation d'un city parc	36 823.00 €	Agence Nationale du Sport (ANS) (45 %)	16 570.00 €
		PETR (35 %)	12 888.00 €
		Commune	7 365.00 €
		Autofinancement (20%)	
<b>Total des dépenses</b>	<b>36 823.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>36 823.00 €</b>

- Sollicite auprès de l'agence nationale du sport une subvention pour 16 570.00 €, soit 45 % du montant du projet.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.